



RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL JEUDI 19 FÉVRIER 2025

(VISIO CONFÉRENCE 9h-12h30)

Présents : Anne-Marie ALAIS, Christian ASTIER, Marie-France CONTANT, Martine DELDEM, Carmen ESCLOPÉ, Philippe FOLTIER, Roger GOULOIS, Catherine HAENSLER, Guy HUBERT, Camille HYBOIS, Eddy KHALDI, Christine LAGRANGE, Michèle LIBOT, Jean MILLAIRE, Pierre MIMRAN, Jean MOREAU, Philippe PÉLISSIER, Bernard RACANIÈRE, Françoise RISS, Mireille SABATTIER, Édith SEMERDJAN, Nicole TAVARÈS, Christian VIGNAUD.

Excusés : Jean-Pierre BONIN, Philippe GALLIER, Christian VANDENDRIESSCHE.

23 présents

1/ Adoption du Relevé de décisions du 16 Janvier 2025 : Adopté à l'unanimité

2/ Ordre du jour du 19 février 2025 : Adopté à l'unanimité

3/ Questions diverses :

- concerne l'article 40 : résider dans une commune où l'on est nommé DDEN
- la laïcité dans le sport

4/ Activités :

- 22/01 : réunion du Comité Laïque National pour la préparation du colloque au Sénat, salle Clemenceau : « **120 ans de laïcité 120 ans de liberté** ».
Toutes les associations du Collectif soutiennent ce projet organisé par les 5 associations fondatrices : CLR ; GODF ; UFAL ; ALDPF ; FDDEN.
- 29/01 : audition de Jean-Paul Delahaye par le Collectif Laïque National
- Aube : la présidente a fait remonter les adhésions, mais se pose le problème de l'article 40. Elle est élue municipale.
- Pour ses 50 ans, la CASDEN, Île-de-France aura la 4^e de couverture du Délégué, pour conforter nos liens, soit 1250€.
- 8/02 : AG de l'UD94, Val-de-Marne, avec Sébastien Mounier, invité pour parler de l'école inclusive, dont il est le responsable à la DGESCO.
- 10/02 : Commission École de la République du CLN
- 11/02 : Rencontre du Président accompagné de Françoise Riss, avec Samuel VITEL le Directeur adjoint du Cabinet d'Élisabeth Borne :
 - o Demande de la subvention supprimée
 - o Souligner la rupture d'égalité entre les départements d'Alsace-Moselle.
Demande de reconnaissance les DDEN du Bas-Rhin et de la Moselle.
 - o Infos sur Mayotte : problème d'eau potable
- 18/02 : Mayotte : rencontre avec Haïdar ATTOUMANI SAID, DDEN de passage à Paris. 50% des enfants du 1^{er} degré ne peuvent plus aller à l'école. Un peu plus d'enfants sont scolarisés dans le 2^d degré. Problème de reconstruction. Ils sont en grande difficulté.

5/ Cotisation :

L'attestation 2024 pour la défiscalisation de la cotisation à la Fédération a été envoyée par mail. Seule la Fédération est habilitée à le faire (20€). Seules les Unions peuvent demander à défiscaliser la part de la cotisation au-delà des 20 euros.

6/ Question laïque : Colloque au Palais du Luxembourg 24 février pour les 120 ans de la Loi 1905

Pierre OUZOULIAS fera l'ouverture en lisant un message de Gérard LARCHER en déplacement

La gratuité de la salle Clemenceau (256 places) a été accordée

Les actes seront publiés chez l'Harmattan. Parution début été 2025.

La vidéo du colloque pourra être utilisée pour les conférences du 9 décembre 2025.

C'est le moyen d'inscrire notre ligne sur la laïcité avec le Collectif National Laïque, auquel nous appartenons, et avec 40 associations laïques.

CNAL : toujours pas de réponse suite à la demande d'une rencontre.

7/ Enquête :

On fera une relance, elle continue jusqu'en juin.

Il reste à la Fédération des enquêtes anciennes sur la violence, les sanitaires et la pause méridienne. Ce sont des outils indispensables pour faire valoir notre fonction et sont à distribuer aux DASEN et aux Maires.

8/ Congrès :

Il aura lieu en visioconférence. Le Délégué N°283 sera consacré au congrès : Bulletins ; Actions ; Relevés de décision ; Activité permanente ; etc.

9/ Dons :

Pas-de-Calais : 5 000€ ont été reçus, 3 écoles en ont bénéficiés.

Mayotte : Les chèques seront à adresser à la Fédération. Pour cela, 2 conditions :

- La création de l'Union départementale par 1 réunion préparatoire en visioconférence et 1 autre réunion pour la mise en place
- La création d'un compte courant et la mise en place de projets pour lesquels le Conseil fédéral sera tenu informé.

10/ Trésorerie :

Les chiffres ne sont pas encore arrêtés, mais nous aurons un déficit de 50 000€.

Le Délégué avec sa composition + le routage : revient à 66 300€ pour cette année.

Le congrès en présentiel revient à 35 000€.

Fin de la réunion : 12h30

Prochain Conseil fédéral : 13 mars 2025

Édith SEMERDJIAN

Eddy KHALDI